

coûté \$318.70 par an ou 87½c. par jour. Contrairement à ce qui se passe dans les autres provinces où les aliénés se partagent à peu près également entre les deux sexes, les institutions de la Colombie Britannique contenaient au 31 mars 1929, 1,599 hommes et 748 femmes. Cette disproportion est beaucoup plus forte que celle existant entre les deux sexes de la population de cette province. De plus une classification des internés selon leurs pays de naissance démontre que 33.3 p.c. étaient nés au pays, 38.7 p.c. nés britanniques et 27.8 p.c. étaient nés à l'étranger. Le pourcentage des aliénés nés dans l'Empire Britannique, ailleurs qu'au Canada, est extraordinairement élevé.

10.—Hôpitaux, etc., de la Colombie Britannique, 1928-1929.

Détails.	Hôpitaux publics et maternités. ¹	Sanatoria pour tuberculeux. ²	Asiles d'aliénés. ³
Nombre d'institutions.....	68	1	3
Nombre de malades ou internés (au com. de l'année).....	-	219	2,269
Admissions.....	-	215	543
Sorties.....	-	165	272
Nombre de malades soignés.....	62,335	434	2,914
Total de jours de traitement.....	971,977	78,225	-
Nombre de malades ou internés (à la fin de l'année).....	-	269	2,347
Personnel—Médecins.....	55	6	-
Infirmières.....	2,331	-	-
Ressources—Subventions du gouvernement.....	\$ 1,378,037	242,647	730,991
Contributions, etc.....	\$ 1,761,517	56,975	132,239
Total ³	\$ 3,287,962	299,622	863,230
Dépenses—Traitements et salaires.....	\$ 1,481,883	129,152	335,270
Bâtiments et aménagement.....	\$ 439,623	67,942	147,893
Total ⁴	\$ 3,265,525	299,622	863,230

¹ Année civile 1928. ² 31 mars 1929. ³ Embrasse d'autres recettes. ⁴ Englobe d'autres dépenses.

Section 3.—Autres œuvres de santé publique.

Sous-section 1.—Société Canadienne de la Croix Rouge.

Une brève description de l'organisation de l'œuvre de la Société Canadienne de la Croix Rouge fut donnée dans l'Annuaire du Canada de 1922-23, page 945.

Sous-section 2.—Ordre Canadien des Infirmières Victoria.

Le rôle joué par l'Ordre Canadien des Infirmières Victoria depuis sa création en 1897, est décrit dans l'Annuaire du Canada de 1922-23, pages 945-6.

Sous-section 3.—Allocations aux mères.

Cinq des neuf provinces canadiennes distribuent des allocations aux mères qui sont veuves ou dénuées de moyens d'existence suffisants. La province de Manitoba fut la première à s'engager dans cette voie en 1916; son exemple a été suivi par les autres provinces de l'ouest et par l'Ontario.

L'Annuaire de 1925 a donné, pages 945-6 un état du nombre de bénéficiaires de ces allocations, des sommes versées et des modalités de distribution.